

Réf: Dossier N° 029398

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRIST MERVEILLE PRESTATION »

Siège social Abidjan, Cocody, CARREFOUR FAYA,lot 106,ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIST MERVEILLE PRESTATION »

Objet : ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE LOCAUX, GARDIENNAGE, PLACEMENT DE CHAUFFEURS ET SERVANTES, LIVRAISON, DIVERS PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, CARREFOUR FAYA,lot 106,ilot 9

Dirigeant(s) : Mlle DREUDY LYDWINE ANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04284 du 19/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22158/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

